

# LA FRANCE

## I- Généralité :

L'originalité de la France réside dans la mixité de son système économique : à côté des entreprises privées existe un important secteur public.

**Quel rôle l'État joue-t-il au sein de l'économie française ?**

**Quelles évolutions peut-on constater ?**

### 1- Les Nationalisations :

De la fin de la Seconde Guerre mondiale à **1982**

À la Libération, le gouvernement procède à des nationalisations qui touchent les secteurs les plus importants de l'économie : l'énergie (**EDF-GDF**), l'industrie (**Renault**, en raison de sa collaboration avec les Allemands), la banque (le **Crédit Lyonnais**, la **Société Générale**) et les **assurances**.

L'État se donne ainsi les moyens d'assumer la reconstruction et la modernisation du pays. Les entreprises publiques doivent jouer un rôle moteur.

### 2- La planification :

L'État fixe des objectifs de développement pour harmoniser la reconstruction. Il soutient ainsi les secteurs prioritaires, redéfinis tous les cinq ans (plan quinquennal). La réalisation des objectifs ne constitue pas une obligation pour les entreprises : elle est simplement encouragée par des aides et des allègements d'impôts.

Avec la crise, dans les **années 1980**, le plan est délaissé : les problèmes économiques et la mondialisation rendent les prévisions plus aléatoires. L'économie exige de la souplesse et une forte capacité d'adaptation, ce qui est peu compatible avec le plan.

### 3- La lutte contre la crise :

À partir de **1973**, l'économie française est confrontée à la crise. L'État tente d'aplanir les difficultés mais sa liberté d'action semble de plus en plus réduite.

En 1981, la gauche remporte les élections. Pour juguler la crise, les socialistes essaient de réamorcer la consommation pour relancer la production et ainsi réduire le chômage. Ils estiment que l'État doit réorganiser certains secteurs et développer l'investissement.

De nouvelles nationalisations sont décidées, en 1982 : des groupes industriels (Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt) et des banques.

Par ailleurs, l'État est l'actionnaire majoritaire d'entreprises comme Matra ou Dassault. Il joue un rôle déterminant en tant qu'employeur (23 % des salariés), investisseur et producteur. La France devient le pays développé où l'État dirige le plus d'entreprises.

Le déficit des entreprises publiques est important et lourd à supporter pour le budget de l'État. En outre, l'économie française est de plus en plus dépendante des choix européens et de l'économie mondiale. Si elles veulent pouvoir faire face à la concurrence, les entreprises doivent se conformer aux règles du marché international et s'adapter très vite ; or le cadre public manque souvent de souplesse.

#### 4- La décentralisation :

À partir de 1982, l'État privilégie les collectivités territoriales : de plus en plus de décisions sont prises au niveau des Régions, des départements ou des communes.

Entre 1986 et 1988, la droite revient au pouvoir ; un certain nombre d'entreprises sont alors privatisées : Elf, TF1, la Société générale, Saint-Gobain.

Le gouvernement d'Édouard Balladur (1993-1995) procède à une nouvelle série de privatisations (BNP, UAP, Rhône-Poulenc, Renault, Seita).

En 1995, sous le gouvernement d'Alain Juppé, Usinor Sacilor et Pechiney quittent le secteur public. L'État se désengage peu à peu de l'économie.

L'alternance socialiste et la cohabitation entre Lionel Jospin et Jacques Chirac (1997-2002) n'a pas empêché les privatisations partielles (ouvertures du capital) ou totales de nouvelles entreprises :

France Telecom, Gan, Aérospatial-Matra. Cette tendance s'accroît encore (France Telecom et Crédit Lyonnais à 100 %, Renault, Air France, ASF, EDF, GDF...) entre 2002 et 2005, sous le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin.

Parallèlement, l'État assouplit la réglementation et allège les contrôles qu'il opérait dans plusieurs domaines (l'autorisation administrative de licenciement, par exemple, est supprimée).

Après la seconde Guerre mondiale, un système de contributions a été mis en place afin de protéger les Français (en cas de maladie ou de chômage), qui repose sur la redistribution solidaire d'une partie des revenus.

Or, avec la crise et le développement du chômage, auxquels s'ajoute le vieillissement de la population (moins de personnes cotisent alors que les dépenses augmentent), les déficits se creusent.

Pour les combler, l'État ne peut continuer à augmenter les cotisations : cela pénaliserait les entreprises face à la concurrence étrangère.

Les Français restant cependant très attachés à leur système de protection sociale, les réformes se font timidement. En 2003, l'une d'elles impose **40 années de cotisations** à tous les Français pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

En 2004, une réforme de l'assurance maladie augmente les cotisations et institue le choix d'un « **médecin traitant** » pour diminuer les dépenses inutiles.

Si le rôle de l'État s'est amoindri, il reste cependant important en matière de redistribution des richesses (allocations familiales, revenu minimum d'insertion, **CMU**, etc.) et de réglementation des conditions de travail (loi sur les **35 heures** hebdomadaires adoptée en 1999 mais révisée en 2004, suppression du caractère férié du lundi de **Pentecôte**...).

## II- Agriculture :

La France est une puissance agricole d'envergure mondiale.

**Quelles sont les données de cette puissance ?**

**Quelles sont les mutations entreprises ?**

**Quelles répercussions ont-elles sur l'espace agricole ?**

### 1- Performances de l'agriculture :

Bien qu'elle ne représente qu'une faible part du PIB (**2,9 % du PIB en 2003**), l'agriculture française est une activité économique importante et performante.

Au sein de l'Union européenne, la France est le **premier producteur agricole** : elle fournit **23 %** de la production (**en 2003**).

Elle se place au **cinquième** rang mondial pour la production de céréales et parmi les **cinq premiers** pays producteurs de viandes ; malgré la concurrence de plus en plus redoutable des États-Unis et de l'Australie, elle reste au premier rang pour le vin.

En 2003, la France est le premier **exportateur mondial** de produits agroalimentaires, le deuxième de produits agricoles et au **troisième rang** pour le **blé** (**12,5 %** des exportations mondiales).

L'agriculture est de plus en plus intégrée : **en amont**, sont sollicitées les industries mécaniques (tracteurs) et chimiques (**engrais**), **en aval**, les industries agroalimentaires. L'agriculture constitue par ailleurs une source importante de recettes pour le commerce extérieur.

Depuis les années 1970 - 1980, la production agricole a connu **une croissance remarquable**. Cette augmentation s'est produite alors que diminuaient les surfaces cultivées, le nombre des exploitations et des agriculteurs (4,1 % des actifs en 2003).

Un agriculteur nourrissait **huit personnes** il y a cinquante ans ; il en nourrit aujourd'hui plus de **trente**, grâce à un spectaculaire accroissement des rendements et de la productivité.

## 2- Rôle de la PAC :

La Politique agricole commune (**PAC**) a considérablement favorisé la modernisation de l'agriculture française ; la France fait en effet partie des pays qui ont le plus bénéficié des **subventions européennes**.

Cela a permis aux agriculteurs de mieux se former, de s'équiper (en machines), d'avoir accès à des produits meilleur marché (**engrais, pesticides**) et de recourir à de nouvelles techniques (d'irrigation, **par exemple**) ou à des espèces mieux sélectionnées.

En garantissant les prix, elle a longtemps encouragé l'accroissement de la production (sans que les agriculteurs aient à se préoccuper de son écoulement).

L'agriculture a été victime de son efficacité : elle produit trop. Des mesures (la réforme de la PAC, **en 1992**) ont été prises pour **limiter la production** afin que les prix de vente ne s'effondrent pas : diminution des aides, réduction de la surface cultivée, quotas affectant certaines productions (le lait).

Une partie des agriculteurs ont des revenus insuffisants : certains ne vivent que grâce aux subventions, d'autres se sont lourdement endettés pour se moderniser.

La modernisation de l'agriculture a parfois eu des conséquences néfastes sur l'environnement (**pollution** par les produits chimiques) ou sur la santé des consommateurs (affaire de la vache folle).

Une volonté de produire autrement (moins en quantité mais de meilleure qualité) semble se développer.

**En 2003**, les accords du Luxembourg ont défini de nouvelles orientations pour les dix années à venir : pour éviter la surproduction, les aides seront versées indépendamment des volumes de production et seront subordonnées au respect de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du bien-être des animaux.

## 3- Mutations de l'espace agricole :

Toutes les régions françaises n'ont pas été uniformément touchées par les changements. Toutes connaissent cependant un processus de spécialisation, qui entraîne une certaine **uniformisation des paysages**, à l'échelle régionale.

La **Bretagne** a profondément évolué. Elle s'est spécialisée dans l'élevage de bovins, de porcins et de volailles, en particulier grâce à l'élevage hors-sol.

Avec la **Basse Normandie** et les Pays de Loire, elle fait partie des régions spécialisées dans la production laitière.

La **Champagne** est devenue une grande région céréalière, comme le Sud-Ouest (**Bassin aquitain**). Le **Sud-Est** s'est spécialisé dans la production de vin, de fruits et de légumes.

Le **Bassin parisien** a peu évolué : son agriculture est efficace et moderne depuis longtemps. Sud-Ouest et Bassin parisien regroupent ainsi les deux tiers des producteurs de céréales.

Les industries agroalimentaires sont le premier secteur industriel français. Elles ont un poids considérable dans le commerce extérieur. Comment ce secteur est-il structuré ?

#### 4- Agroalimentaire :

##### Qu'est-ce que l'agroalimentaire ?

L'agroalimentaire comprend deux secteurs : **les produits agricoles** (vendus en l'état : les céréales et, curieusement, le vin) et **les produits des industries agroalimentaires**, les IAA (des produits agricoles qui ont subi une transformation).

La France est le **1<sup>er</sup> exportateur** de produits agroalimentaires (**en 2003**). L'agroalimentaire dégagne des **excédents commerciaux** (la valeur des exportations est supérieure à celle des importations) plus importants que ceux de l'industrie (**8 milliards d'euros en 2004**).

Les produits agricoles contribuent largement à cet excédent : la France ne valorise pas encore tous les produits bruts.

La France tire parti d'une image positive sur la scène internationale : elle possède un certain « **art de vivre** » auquel participe l'alimentation (une cuisine renommée s'appuyant sur des produits de qualité ; le **french paradox** : malgré l'apparente richesse de leur alimentation, les Français sont relativement peu victimes d'accidents cardio-vasculaires).

Ces entreprises agroalimentaires ont également une grande expérience et font de nombreuses innovations tant au niveau des procédés de fabrication que des produits qu'elles proposent sur le marché. **Entre 1998 et 2000, 40 %** d'entre elles ont ainsi innové.

##### a- Poids des différents produits :

L'excédent agroalimentaire de la France s'élève à plus de **8 milliards d'euros en 2003 et 2004**.

La **viande** : la France se situe parmi les cinq premiers pays producteurs de viandes toutes espèces confondues.

Pour la viande de boucherie, sa balance commerciale est déficitaire, mais, les exportations de volailles compensant, l'excédent global s'élève à **un milliard d'euros**.

Les **céréales** (qui entrent aussi dans les biscuits et les pâtes) : la France est le **3<sup>e</sup> exportateur mondial** de blé et le **1<sup>er</sup> exportateur** de **maïs** en Europe. Ses exportations de céréales ont rapporté **4 milliards d'euros** en 2003.

Les **produits laitiers** : ils présentent un solde bénéficiaire de **2 milliards d'euros** (en 2003). Grâce à un excédent d'**1,3 milliard d'euros**, les fromages sont le principal contributeur de ce résultat.

Sa production de lait reste modeste (**4,8 %** de la production mondiale en 2003), mais rapporte cependant 484 millions d'euros. En revanche, la France est déficitaire pour le beurre.

L'**huile**, le **sucre**, la **confiserie** : les exportations françaises de sucre sont en recul (**-13 %** en 2003) et le secteur est tout juste en équilibre. Le déficit pour l'huile se monte à **1 milliard d'euros**.

Les **boissons**, les **alcools** et le **tabac** : Malgré la baisse des exportations, le secteur des vins et des alcools permet de dégager d'importants excédents (**6,7 milliards d'euros**). Le tabac, en revanche, est déficitaire (**-1 milliard d'euros**).

Les **conserves** : elles sont déficitaires car les entreprises françaises sont souvent de trop petite taille pour être concurrentielles.

Les **fruits** et **légumes** restent des produits déficitaires pour la France (**-3 milliards d'euros** en 2004).

L'agroalimentaire pourrait être plus performant encore s'il se concentrait davantage : le secteur repose essentiellement sur des **PMI**.

Les grands groupes, comme **Danone** ou **Pernod-Ricard**, sont peu nombreux. Soulignons toutefois qu'avec **sept groupes** agroalimentaires, la France se situe au **6<sup>e</sup> rang** des **100 leaders mondiaux** (derrière les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la Suisse et les Pays-Bas).

### **b- Echanges avec l'Europe :**

L'UE occupe une place prépondérante dans les échanges. Les **deux tiers des échanges français** se font avec les pays membres (**68,1 %** en 2001) et l'excédent avec les partenaires européens représentent **6,3 milliards d'euros**.

Malgré la production de ses départements d'outremer, la France importe en revanche des **produits tropicaux** venus des pays du Sud.

### **III- Industrie :**

L'industrie française se classe au **3<sup>e</sup> rang** européen et **5<sup>e</sup> rang mondial**. La crise économique a cependant mis en avant les faiblesses dont souffre ce secteur d'activité.

Sous l'effet de la mondialisation des échanges et des mutations technologiques, l'industrie française est amenée à se transformer profondément.

L'industrie occupe une place importante dans l'économie française. Elle fournit **26,4 %** du **PIB** (en 2004).

Les produits industriels français représentant **15 %** de la production européenne, soit **5 à 6 %** de la production mondiale. Le secteur secondaire emploie **24,4 %** de la population active (en 2003).

**Quel est le poids de l'industrie dans l'économie ?**

**Comment évoluent les différentes productions industrielles ?**

**Quelles sont les conséquences de ces transformations sur l'espace industriel ?**  
**Quel espace industriel ?**

### **1- Espace industriel :**

La coupure opposant **deux** France de part et d'autre d'une ligne Le **Havre-Marseille** est toujours d'actualité. L'Est regroupe la majeure partie des régions industrielles.

Il faut cependant distinguer différents types de région :

- **Les régions dynamiques.** **L'Île-de-France**, la plus puissante, est dotée d'une industrie performante et diversifiée (industries de luxe, de pointe, chimie, automobile). Elle bénéficie de la présence de Paris qui concentre les pouvoirs de commandements.

**Rhône-Alpes** est la deuxième région industrielle de France. Son dynamisme repose à la fois sur les industries chimiques, les biens d'équipement industriels et les hautes technologies (technopôle de Grenoble-Meylan).

- **Les vieilles régions industrielles.** **Le Nord**, fortement touché par la crise, paraît réussir sa reconversion : de nouvelles activités s'installent (automobile, avec Toyota, aluminium, avec Pechiney), des technopôles (Villeneuve d'Ascq) attirent les industries de haute technologie.

La **Lorraine** en revanche souffre encore des effets de la crise (effondrement de la sidérurgie), malgré les tentatives de reconversion.

- **Les régions montantes.** **L'Ouest** a rattrapé une partie de son retard, mais reste handicapé par sa situation périphérique par rapport à l'Europe.

Le **Sud** connaît un nouveau dynamisme. La présence de technopôles (Sophia-Antipolis), le développement des industries de pointe (**IBM** à Montpellier) et les investissements étrangers et le cadre de vie (**héliotropisme**) expliquent ce phénomène.

Cette région dispose en outre d'un bon réseau de communication. Il faut cependant noter que cette évolution concerne surtout les grandes agglomérations (Bordeaux, Montpellier et Toulouse).

## 2- Difficultés :

La crise économique a sévèrement touché **plusieurs secteurs de l'industrie traditionnelle** (sidérurgie, chantiers navals) entraînant un ralentissement de la croissance, la fermeture d'entreprises et l'augmentation du chômage.

**1,5 million d'emplois** ont disparu entre **1980** et **2000**. Certaines régions (notamment le Nord et l'Est) ont été particulièrement affectées par la désindustrialisation. La forte demande liée au développement de la Chine a toutefois permis à la métallurgie de redresser un peu la tête à partir de **2003**.

L'industrie française présente **un certain nombre de faiblesses** :

- La gamme des productions est assez étendue mais présente peu de spécialisation : la France occupe rarement la première place dans un secteur précis. Pour certains produits, enfin, la France dépend de l'extérieur (motocyclettes, machines, électronique grand public).
- La recherche & développement a été longtemps négligée. Les liens avec l'entreprise restent insuffisants et la formation de la main-d'œuvre n'est pas toujours adaptée.
- L'originalité de l'industrie française (une partie des entreprises appartient à l'État) a parfois freiné les mutations, la liberté d'action des entreprises publiques étant plus restreinte. Le désengagement de l'État tend cependant à réduire cette forme de rigidité.

## 3- Mondialisation :

En soumettant l'industrie à une concurrence de plus en plus forte, la mondialisation l'oblige à se transformer.

Les entreprises se concentrent pour **accroître leur taille**, devenir plus compétitives et pénétrer plus facilement les marchés étrangers.

L'industrie **s'internationalise** : la France investit essentiellement dans les pays du Nord mais **délocalise** une partie de ses activités industrielles dans les pays en développement ou en Europe de l'Est. Aujourd'hui, la France compte une vingtaine de multinationales capables de s'imposer sur les marchés extérieurs (**Total, Alstom, Renault, Oréal, Saint-Gobain, Danone, LVMH**, etc.).

## 4- Industries traditionnelles :

Les industries traditionnelles ont été fortement touchées par la crise économique, victimes notamment de la concurrence des NPI (nouveaux pays industrialisés).

La **sidérurgie** : après avoir enregistré un net recul de la production à la fin du **XX<sup>e</sup> siècle**, le secteur se redresse, restructuré et dopé par la croissance des nouvelles puissances d'Asie (Inde et Chine) ou des pays d'Europe de l'Est. Il reste fragile, mais il a trouvé son équilibre.

Le **textile** et la confection ont connu un déclin qu'accentue la libération des marchés survenue en **2005**. La concurrence de la Chine déstabilise la production française.

Les industries de la **mode et du luxe** se distinguent.

L'Oréal est leader mondial : premier exportateur de parfums et de produits cosmétiques, le groupe représente **35 %** des parts du marché mondial.

### **5- Industrie automobile :**

L'automobile reste encore **un secteur influent** de l'économie. Nettement dominé par deux groupes, Renault et PSA (Peugeot-Citroën), ce secteur a connu des périodes de crise et de restructuration (fermeture d'usine, licenciements, dans les années 1980). Les performances des marques françaises dans les compétitions internationales (pneus Michelin, moteurs Renault, Peugeot et Citroën en rallyes et en Formule 1) permettent à la France de battre des records de vente en 2003, avec 5,7 millions de véhicules, et de réaliser 10 % des ventes mondiales.

L'industrie automobile occupe une place importante dans l'économie française. Elle est dominée par deux entreprises : PSA (Peugeot-Citroën) et Renault (alliée au Japonais Nissan). Ce dernier se classe au premier rang européen et au quatrième rang mondial (2004) de l'industrie automobile.

**Quelle est l'histoire de cette entreprise centenaire ?**

**Comment s'explique sa réussite ?**

#### **a- Histoire de Renault :**

**En 1898**, Louis Renault crée un premier véhicule dans son atelier, à Billancourt. L'année suivante, il développe son entreprise.

Il fournit bientôt les taxis parisiens et devient le premier constructeur automobile français. Après la Seconde Guerre mondiale, l'entreprise est nationalisée, ce pour sanctionner sa collaboration avec les Allemands.

Elle prend le nom de Régie nationale des usines Renault. Dans les **années 1990**, elle est en partie privatisée.

#### **b- Poids de Renault :**

Son chiffre d'affaire **en 2004** est de **40,7 milliards d'euros** (résultat net de **3,5 milliards d'euros**, en hausse par rapport à **2003**). L'entreprise emploie **131 879 salariés** (2004).

Elle produit près de **2,5 millions de véhicules** ce qui représente **4,1 % du marché mondial** (2004) et **10,8 %** du marché européen avec **1,8 million de véhicules**.

Le groupe **Renault-Nissan** figure en 2004 au 4<sup>e</sup> rang des producteurs mondiaux. Comme la plupart des constructeurs automobiles, Renault a connu d'importantes difficultés dans les années quatre-vingt : régression de la consommation due à la crise, développement de la concurrence européenne, américaine et japonaise.

La production a diminué ; la société a perdu beaucoup d'argent (12,5 milliards en 1984). Les usines ont été modernisées et robotisées ; celle de **Boulogne-Billancourt** a fermé en 1994 car elle était jugée non rentable.

Le nombre de salariés est passé de 213 000 en 1984 à 131 879 en 2004, afin de réduire les coûts de production.

De nouveaux modèles ont été lancés pour transformer l'image du groupe : des modèles haut de gamme, comme la **Renault 25** et l'Espace, d'autres qui incarnent la bataille de la qualité (**Renault 19**, **Clio**), ainsi qu'une gamme nouvelle développée autour de la **Mégane** et de la **Laguna**.

En 2005, la Logan est présentée comme le nouveau modèle porteur de la marque. À partir de 1987, Renault voit sa situation se redresser.

Elle bénéficie par ailleurs d'une bonne réputation en raison de ses nombreuses victoires en **Formule 1**.

### c- La concurrence internationale :

Pour faire face à la concurrence internationale, Renault tente de concentrer ses usines européennes (fermeture de **Vilvorde** en Belgique, en 1997).

Le marché européen absorbant l'essentiel de sa production, l'entreprise tente de conquérir de nouveaux marchés en **s'implantant directement dans le pays**, en Russie (Renault s'associe à la ville de Moscou), en **Argentine (1999)** et au **Brésil (2000)**, mais aussi en **rachetant des entreprises étrangères**, comme **Dacia** (en Roumanie) ou encore en **concluant des alliances**, avec **Nissan en 1999**.

En avril 2000, Renault a racheté la branche automobile du groupe Samsung pour s'introduire en Corée ; dès 2002, elle couvrait 10 % du marché coréen.

Renault réinvestit 5,1% de son chiffre d'affaires dans la **recherche & développement** (soit près de 2 millions d'euros). Plus de 12 000 personnes sont employées dans ce secteur de l'innovation, que la compétition (**Formule 1**) incarne avec réussite, comme en témoigne le titre de champion du monde des constructeurs acquis en 2005.

### 6- Industries de pointe :

Depuis les années 1990, de gros investissements sont consentis pour développer la recherche, la France semblant aborder avec retard la troisième révolution industrielle. Le rôle de l'État reste

prépondérant dans certaines industries comme l'aéronautique (**EADS**) et l'aérospatiale (Ariane Space), secteurs dans lesquels la coopération au niveau européen joue aussi un rôle important.

Dans celui des télécommunications et des technologies de l'information, la France comble petit à petit son retard.

#### a- Les IAA :

Les industries agroalimentaires (**IAA**) comprennent à la fois les productions vendues en l'état (céréales, vin) et les produits transformés (viande, biscuits, produits laitiers, huile, sucre, boissons et tabac, conserves).

Elles constituent le **premier secteur industriel en France** (22 % du chiffre d'affaire national en 2002) : le pays est ainsi devenu le premier exportateur mondial de produits agroalimentaires, devant les États-Unis.

Les industries agroalimentaires créent de nombreux emplois (3<sup>e</sup> employeur de France), malgré certaines difficultés en partie liées à la pression des géants de la distribution.

#### b- Chimie, pharmacie et transformation des métaux :

**Saint-Gobain** est le **premier** producteur mondial pour la production de verre. La France développe aussi ses activités dans la **plasturgie** (2<sup>e</sup> rang européen).

Dans les domaines de la chimie et des industries pharmaceutiques (**Aventis**), les chiffres d'affaires réalisés sont parmi les meilleurs de l'industrie et place la France au 3<sup>e</sup> rang européen.

Les anciens facteurs de localisation, comme la présence de matières premières ou d'énergie, jouent beaucoup moins. Les industries exigent désormais des salariés très qualifiés.

**La présence d'universités, de laboratoires de recherche ou d'une technopôle** est déterminante. Les moyens de communication jouent également un rôle clé dans l'implantation des industries (la proximité par rapport à la mégapole européenne est privilégiée).

Toutefois, la mondialisation favorise les délocalisations vers les pays d'Asie ou d'Europe de l'Est. Les industries traditionnelles, comme le textile et l'électroménager, sont les plus touchées.

#### IV- Le Secteur Tertiaire :

Le secteur tertiaire joue un rôle prédominant dans l'économie française.

**Qu'est-ce que le tertiaire ?**

**Quelles activités recouvre-t-il ?**

**En quoi influence-t-il l'organisation du territoire ?**

La définition la plus courante donnée de ce secteur est négative : tout ce qui n'est ni secteur primaire (**agriculture**) ni secteur secondaire (**industrie**). Autrement dit, le tertiaire regroupe les activités de commerce (échange de marchandises), de transports et de services (échange de biens non matériels, comme le savoir).

On classe généralement les services en **deux catégories** :

- **les services marchands** dont le but est de rapporter de l'argent : professions libérales (avocat, médecin), spectacles, tourisme, assurances, banques, gestion, conseil, transport et télécommunication ;
- **les services non marchands** financés par l'impôt et gérés par l'État ou les collectivités locales (éducation, police, santé, administration).

Le poids du tertiaire dans l'économie s'est considérablement accru. Il représente **71 % du PNB** et regroupe **72,3 % des actifs** (en 2004). Il participe à hauteur de **10 %** aux exportations (2003), ce qui place la France au **deuxième rang** mondial.

Depuis le début des **années 1980**, il a créé plus de **5 millions d'emplois**. Le phénomène s'est ralenti, mais c'est le seul secteur en croissance (**+2 % par an** dans la période 2001-2003), alors que les deux autres en perdent.

Le développement des activités tertiaires s'explique par plusieurs facteurs :

- la hausse du niveau de vie et l'accroissement du temps libre ont créé **de nouveaux besoins** ; la réduction du temps de travail (35 heures en 1999), en particulier, augmente la consommation de services de loisir ;
- la **généralisation du travail féminin** a entraîné l'apparition de nouvelles activités (garde d'enfants, restauration, ménage) ;
- l'**urbanisation** favorise les services (proximité) ;
- les **entreprises** consomment également de plus en plus de services (conseil, recherche, publicité).
- le **vieillessement** de la population favorise, enfin, deux types de demandes : les jeunes retraités voyagent beaucoup et se cultivent, ils consomment des services de loisir ; les plus âgés nécessitent des services de santé (aide à domicile aux personnes dépendantes, maisons de retraite) dont le développement est encouragé par des mesures législatives appropriées comme l'aide personnalisée d'autonomie (**APA**), qui n'est plus soumise à conditions de ressources depuis **2002**.

